



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24024084

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

24 JAN. 2024

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0440 872 918**

Nom

(en entier) : **GlaxoSmithKline Biologicals SA**

(en abrégé) : **GSK Biologicals**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **89 rue de l'Institut - 1330 Rixensart**

Objet de l'acte : Nomination d'administrateur

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 22 novembre 2023

Lors de sa réunion du 18 septembre 2023, le Conseil a pris acte de la démission de M. Antoon Loomans de son poste d'administrateur effective au 15 septembre 2023.

Conformément à l'article 7 :88 §1 du CSA et à l'Article 15 des statuts de la Société, le Conseil décide que le poste d'administrateur vacant sera exercé par Mme Aglaé Van Goethem avec effet immédiat. Cette décision sera soumise à la prochaine assemblée générale pour confirmation. A défaut de confirmation, le mandat de Mme Aglaé Van Goethem prendra fin après la prochaine assemblée générale, sans que cela puisse porter préjudice à la régularité de la composition du conseil d'administration jusqu'à cette date.

Claude COPIN,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).